



Déclaration liminaire UNSA GT Concertation ITPE 10 février 2026

Madame la DRH,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

L'UNSA tient à vous remercier pour la communication des documents transmis en amont de cette réunion, faisant suite à certaines demandes formulées dans la continuité des points évoqués par nos soins lors de la réunion du 16 septembre dernier. L'UNSA fera ses remarques en séance sur le corps en lui-même, au-delà des éléments contenus dans cette déclaration.

En complément de ces 1ères réunions de concertation, l'UNSA souhaite, d'une part, qu'un accord de méthode soit rédigé pour ce chantier de concertation ITPE puis, d'autre part, que l'ouverture d'une véritable négociation soit envisagée avec les organisations syndicales sur les évolutions du statut du corps des ITPE. La fin du diaporama ressemble plus à des propositions émanant uniquement de l'administration qu'à un véritable dialogue social, en tout cas l'UNSA n'y a pas été associée si des discussions ont eu lieu sur les 3 nouveaux scénarii V1, V2, V3 sur les taux par voies de recrutement par exemple...

L'UNSA demande une harmonisation par le haut de l'indemnitaire entre corps pour un même poste occupé. Elle rappelle en particulier son objectif de convergence des régimes indemnitaires des corps d'ingénieurs pour chacun des niveaux de grade et avec un alignement vers le haut comme cela a été procédé en son temps lors de la création du corps des IPEF.

Pour l'UNSA, il semble qu'un certain nombre de situations discriminantes demeure, tant en matière de formation, d'affectation, de concrétisation et donc de mobilité, que de règles en matière de promotion (exemple : formation à l'ENTPE pour certains et pas pour d'autres, modalités différentes d'un corps d'ingénieur à l'autre suite à promotion...). Y aurait-il donc des voies d'accès au corps des ITPE encore considérées aujourd'hui comme des «sous-voies» ?

Au-delà des propositions faites sur les 3 voies de recrutements, rien n'est évoqué pour les voies de l'EP et de la LA au niveau de la clause de sauvegarde. L'UNSA demande que l'ensemble des voies d'accès à ITPE soient regardées et rappelle sa demande permanente de revue de la clause de sauvegarde.

Au-delà du décret présenté en CSAM du 29 janvier dernier sur la revalorisation de l'indice des ingénieurs élèves de l'ENTPE, et son harmonisation, quelle que soit l'année considérée, l'UNSA demande donc l'ouverture d'une négociation sur les rémunérations et l'évolution des grilles indiciaires et en particulier sur les indices de l'ensemble des grades du corps des ITPE, pour redonner de l'air face aux tassements constatés de ces grilles. Cela pourrait aussi avoir vocation à générer un appel d'air pour les autres corps dans ce même esprit.

En outre, plus largement, l'UNSA souhaite que le chantier qui est annoncé par la DGAFF sur les rémunérations au niveau de la fonction publique puisse être rapidement engagé pour l'ensemble des corps du périmètre ministériel.

En effet, bon nombre d'agents publics sont considérés, par les gouvernances successives de l'État, comme ne disposant pas d'une rémunération à la hauteur de leurs fonctions. Merci de bien vouloir faire remonter ce constat vers le SG de notre ministère afin que cela soit ensuite aiguillé vers les ministres concernés... Cela sous-tend aussi des réflexions à mener sur le sujet de l'intégration de nos régimes indemnitaires dans nos salaires, où les avancées sur ce sujet apparaissent à ce stade comme insuffisantes.

L'UNSA rappelle aussi ici, sa demande, comme elle l'a déjà formulée devant plusieurs ministres de la Fonction Publique, de revaloriser le point d'indice substantiellement où les fonctionnaires demeurent toujours à ce jour les parents pauvres des actifs depuis de trop nombreuses années face à une inflation pourtant galopante ces dernières années. Seules 4 revalorisations ont été octroyées sur les 15 dernières années (représentant + 6,70%), tandis qu'il y avait eu 23 revalorisations de ce même point d'indice sur les 15 années précédant celles-ci (représentant quasi + 15 %).

L'UNSA vous remercie de votre attention